COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 Septembre 2017 à 20h30

<u>Président</u> : M. DUSSART

Etaient présents : MM. JEUNIAUX, CANDELIER, RICHARD, GUY, PROCHWICZ, POURNY, GAUDIERE, Mmes LEFEBVRE, HENNON, ISEBE.

Absents excusés : Mme COURTEAUX, excusée, ayant donné une procuration de vote à M JEUNIAUX
M CAPRON, excusé, ayant donné une procuration de vote à M DUSSART

Secrétaire de séance : Mme LEFEBVRE

Date de Convocation : 11 Septembre 2017

Date de la séance : 19 Septembre 2017

Affichée le : 26 Septembre 2017

Monsieur le Maire demande une minute de silence et de recueillement pour rendre hommage à M Louis JANY, ancien maire de la commune, décédé le 31 Août 2017.

Ordre du Jour :

I) Approbation du compte rendu du 27 Juin 2017

Sans remarque, le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

II) Délibérations :

✓DIA : Parcelles n° ZE n° 69-70-73-76-78-79
Monsieur le Maire donne lecture de la DIA envoyée par Maître Mathieu GOUJON, notaire à Ailly sur Somme (80), concernant les parcelles Section ZE n°69-70-73-76-78-79 situées au chemin de Conty à Vers sur Selle (80480).
Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal, décident à l'unanimité des membres présents de ne pas faire valoir le droit de préemption sur les parcelles nommées ci-dessus.

✓DIA : Parcelles n° AE n° 62-63-64
Monsieur le Maire donne lecture de la DIA envoyée par Maître Mathieu GOUJON, notaire à Ailly sur Somme (80), concernant les parcelles Section AE n°62-63-64 situées au 43 rue de Conty à Vers sur Selle (80480).
Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal, décident à l'unanimité des membres présents de ne pas faire valoir le droit de préemption sur les parcelles nommées ci-dessus.

✓DIA : Parcelles n° R 491-493
Monsieur le Maire donne lecture de la DIA envoyée par Maître Marie-Françoise QUEQUET, Notaire à Saint-Sauflieu (80), concernant les parcelles Section R n° 491 et 493 situées 2 bis rue de Conty à Vers sur Selle (80480).
Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal, décident à l'unanimité des membres présents de ne pas faire valoir le droit de préemption sur les parcelles nommées ci-dessus.

✓Assurance APRIL : Encaissement d'un chèque
Monsieur le maire explique aux membres du conseil que M JEANSONI a été en arrêt de travail pendant la période du mois de mai et que dans le cadre du contrat Risques Statutaires Ste APRIL PREPAR, nous avons reçu un chèque de 56.86€ en règlement des indemnités journalières.
Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal, approuvent à l'unanimité des membres présents l'encaissement du chèque de la Ste APRIL concernant le décompte de règlement des indemnités journalières d'un montant de 56.86€.

✓DBS Photocopieur : Encaissement d'une chèque

Monsieur le maire explique aux membres du conseil municipal que suite à la location du nouveau photocopieur, la Ste DBS rembourse les loyers d'un montant de 2550.19€.
Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, approuvent à l'unanimité des membres présents l'encaissement du chèque de la Ste DBS d'un montant de 2550.19€

✓Salle communale : Tarifs 2018

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents, les tarifs suivants à partir du 1er janvier 2018 comme suit :

Location Salle Communale	Habitants Vers sur Selle	Habitants Métropole	Habitants hors Métropole	Location 25 et 31 Décembre	Vin honneur semaine Vers	Vin honneur semaine Autres	Réunion travail Salle libre 17h	Associations Gratuit les 2 Premières fois
Petite salle	190	260	300		80	120	180	85
Les 2 salles	290	390	440	590	160	220	180	105

La personne faisant la réservation de la salle sera la même qui l'assurera et procèdera au règlement, sous peine de se voir suspendre cette location ;
Ces tarifs comprennent la consommation eau et le forfait téléphone d'urgence.
Ces tarifs ne comprennent pas l'énergie et le chauffage (EDF et GAZ) qui seront relevés et réclamés en supplément
Un relevé des compteurs sera effectué avant et après la location.
La location du 25 et du 31 décembre est réservée pour une fête exclusivement familiale ou associative et interdite aux organismes professionnels.

✓Budget 2017 : Décision modificative n°4

Monsieur le Maire propose de prendre les décisions modificatives suivantes en fonctionnement:

a) Section de fonctionnement

Montant total de 75.00€ prélevé en fonctionnement au :

- Article 615221 Chap 011 (Bâtiments publics)

Montant affecté au :

- Article 673 Chap 67 (Titres annulés sur exercices antérieurs) pour 75.00€
  En remboursement à la CAF sur un trop perçu en 2016.

b) Section de fonctionnement

Montant total de 10 000.00€ prélevé en fonctionnement au :

- Article 65548 Chap 65 (Autres contributions)

Montant affecté au :

- Article 62878 Chap 011 (Remboursement de frais à d'autres organismes) pour 10 000.00€
  Afin de régler des factures achat énergie.

Monsieur le Maire propose de prendre les décisions modificatives suivantes en investissement:

c) Section d'Investissement

Montant total de 8 100.00€ prélevé en investissement au :

- Article 2188 op 115 (Autres immobilisations corporelles)

Montant affecté au :

- Article 2184 op 115 (Mobiliers) pour 8 100.00€
  En règlement de tables et chaises à la salle communale.

Sur proposition de Monsieur le maire, les membres du conseil municipal à l'unanimité des membres présents, valident les virements de crédits tels que présentés ci-dessus.

✓Encaissement de chèque : Autorisation permanente

Monsieur le maire demande aux membres du conseil une autorisation permanente pour l'encaissement de règlements de produits de la gestion courante et cela jusqu'à la fin du mandat.
Une information sur l'état des encaissements sera donnée à la réunion suivante.
Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, décident à l'unanimité des membres présents
d'accorder à monsieur le maire une autorisation permanente pour l'encaissement de chèques de gestion courante et ce jusqu'à la fin du mandat.

✓DIA : Autorisation permanente

Monsieur le maire demande aux membres du conseil municipal de lui accorder une autorisation permanente
concernant le droit de préemption urbain sur les parcelles situées dans le périmètre du village sauf sur les déclarations d'intention d'aliéner (DIA) ayant un intérêt pour la commune.
Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, décident à l'unanimité des membres présents
d'accorder à monsieur le maire une autorisation permanente concernant le droit de préemption urbain sur les parcelles situées dans le périmètre du village sauf sur les déclarations d'intention d'aliéner (DIA) ayant un intérêt pour la commune jusqu'à la fin du mandat.

✓Appel à projets « La Nature en chemins »
Monsieur le Maire présente le dossier proposé par Amiens Métropole concernant un appel à projets pour l'aménagement des chemins ruraux.
Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité des membres présents
l'intervention d'Amiens Métropole sur les chemins de la commune concernés par cet appel à projets.

✓Adhésion de 9 communes : Avis
Monsieur le maire donne lecture aux membres du conseil municipal le courrier d'Amiens métropole en date du 21 juillet concernant l'avis favorable donné par le Conseil communautaire d'Amiens métropole par délibération votée le 06 juillet 2017 pour l'adhésion de 9 nouvelles communes au sein de l'agglomération.
Les nouvelles communes sont : Ferrières, Seux, Cardonette, Saint-Vaast-en-chaussée-, Fréchencourt, Querrieu, Vaux-en-amiénois, Rainneville et Coisy.
Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident à l'unanimité des membres présents de donner un avis défavorable pour l'adhésion de 9 nouvelles communes car les communes de Camon, Longueau, Rivery, Pont-de-Metz et Salouel perdent chacune un siège au conseil communautaire.

✓Plateforme multi-services : Convention
Monsieur le maire présente aux membres du conseil municipal la convention qui a pour objet de définir le domaine de compétence de la plateforme multiservices et préciser le fonctionnement du service commun chargé de la mutualisation des moyens de la Direction des Espaces Publics d'Amiens métropole jusqu'au 31 décembre 2018.
Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, approuvent à l'unanimité des membres présents
la convention de plateforme multiservices jusqu'au 31 décembre 2018.

III) Informations Vers sur Selle

- ***Présentation de M. DUSSART***

  Incivilités
  Vers 2 heures du matin, route de Conty, deux voitures ont été endommagées par une bouteille en verre lancée par-dessus la haie d'un riverain. Une plainte a été déposée. Le riverain demande soit la fermeture de la place du 8 mai soit d'éteindre les candélabres la nuit pour que ces problèmes et incivilités cessent. Le problème sera étudié lors d'un prochain conseil.

Autoroute A16

La société SANEF a chargé la SAS Géomexpert des opérations de délimitation du domaine Public Autoroutier Concédé (DPAC) de l'autoroute A16 sur le tronçon sis sur notre commune. Cette opération de délimitation permettra la remise foncière des voies aux collectivités par actes administratifs à titre gratuit et les frais de transfert seront également à la charge de la SANEF. Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'un avis favorable a été envoyé à la SAS Géomexpert.

Mairie de Laucourt

Par courrier la mairie de Laucourt remercie la commune de son geste financier.

Sivom de Boves

En date du 10 juillet 2017, les membres du comité syndical ont accepté le transfert d'activité au profit de l'association AGAF 80 au 1er janvier 2018 pour la compétence aide sociale. Par contre cela ne concerne pas les 3 agents administratifs du SIVOM .Le président M DHORNE sollicite notre aide et notre appui dans leur recherche de mutation.

Resto du Cœur

Monsieur le Maire donne lecture du courrier du président M JL RENAUX, sollicitant une subvention.

TOUR DE TABLE

M CANDELIER

Fête du 14 Juillet
La journée s'est très bien déroulée et le feu d'artifice a été apprécié par tous

Accueil de loisirs de juillet
Les enfants et les parents ont été satisfaits du centre de loisirs toujours de très bonne qualité. Temps fort du mois, le 27 juillet à Moreuil, tous les enfants des centres de loisirs ont offerts plus de 4000.00€ de jouets aux enfants malades hospitalisés.

Groupe scolaire
La rentrée des classes a eu lieu le lundi 04 septembre, 70 enfants à Vers sur Selle et 25 à Bacouel sur Selle.

Transport de bus
Il m'a été signalé qu'un chauffeur s'est arrêté et a fait descendre les enfants qui faisaient du chahut dans le bus. Il est demandé aux familles de faire remonter en mairie, avec précision et rapidement tout incident ayant trait au transport scolaire.

Comité animation
C'est le plateau d'artistes de CIRQU'ON FLEXE qui animera l'après-midi arbre de Noel organisé par le comité d'Animation, l'ESV et la commune.

Commission sport
Amiens Métropole effectue une démarche olympique pour être présent aux jeux de Paris 2024 dans le cadre des entrainements sportifs et espère des retombées pour Amiens.

Commission culture
La convention de partenariat pour la boîte à lire a été signée. Une réunion est prévue en début d'année pour échanger avec les « veilleurs ».

Commission finances
Amiens Métropole pourrait participer à hauteur de 30€ maximum (subvention) pour l'achat d'un composteur par foyer. Se renseigner en mairie pour les modalités.
La commune étudie la possibilité de mettre la benne à déchets verts du côté du stade de foot.

M PROCHWICZ

Fibre optique
La fibre devrait être installée chez l'habitant vers la fin de l'année.

Fête du village
Le programme sera à distribuer.

Journal du village
La nouvelle version du journal paraîtra fin octobre.

Entretien village
Des efforts ont été constatés mais il faudrait faire davantage.

Mme HENNON

Tibet
Une sensibilisation sur le Tibet sera réalisé avec les enfants du centres de loisirs en février 2018 à partir de la bande dessinée « Tintin au Tibet ».

Mme ISEBE

Réunion des associations
La réunion est prévue le mardi 10 octobre à 18h à la mairie pour effectuer le planning d'occupation de la salle communale en 2018 et organiser le 11 Novembre 2018..

Passage piéton
Au regard de la dangerosité, demande la création d'un passage piéton au culmont, se rapprocher d'Amiens métropole.

M POURNY

Livraison de fuel
Aura lieu le mercredi 27 septembre.

Mme LEFEBVRE

Voirie
Demande un miroir au niveau de la rue Auguste Renoir.

Réunion de Conseil

La prochaine réunion des commissions aura lieu le jeudi 19 Octobre à 19h30
Et
La prochaine réunion de Conseil aura lieu le Mardi 07 Novembre 2017 à 20h.

Sans autre question des membres du Conseil municipal, Monsieur le Président lève la séance à 23h25.